

ANNEXE FINANCIERE SPECIFIQUE DOUBLE COUPON

Conditions d'investissement

Période de souscription :

Jusqu'au 16/02/2011 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Monsieur

Madame

Mademoiselle

Madame et Monsieur

SOUSCRIPTEUR / ADHERENT

Nom :

Prénom :

NORTIA Numéro :

NORTIA II Numéro :

CO-SOUSCRIPTEUR / CO-ADHERENT

Nom

Prénom:

EPIGEA Numéro :

Autre contrat Nom et Numéro :

1. Caractéristiques

Code ISIN : FR0010967208	Date d'évaluation : 18/02/2011	Garant : CREDIT AGRICOLE CIB
Classification : EMTN	Date d'échéance : 25/02/2019 (en l'absence de remboursement anticipé)	
Période de commercialisation : du 03/12/2010 au 18/02/2011	Garantie : NON	

Risque portant sur le capital :

Le support comporte un risque de perte de l'intégralité du capital initialement investi.

Le souscripteur supporte notamment un risque de perte de l'intégralité du capital initialement investi si à la date d'évaluation finale (18/02/2019), l'Eurostoxx 50 a baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial du 18/02/2011.

2. Modalités de la prise d'effet des opérations

Période de souscription : Jusqu'au 16/02/2011 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur)

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Pour une opération donnée (investissement / désinvestissement), la valeur liquidative de l'unité de compte prise en compte est la première valeur à compter de la date d'effet de l'opération, en adéquation avec l'heure de centralisation des ordres par le dépositaire du support et l'heure de réception et de traitement par l'Assureur.

Versement/Arbitrage

L'investissement sera directement réalisé sur le support DOUBLE COUPON et exécuté sur la base de la valeur liquidative du jour.

Tout investissement réceptionné après le 16/02/2011 - 12 heures (date de réception chez l'Assureur) sera exécuté sur la valeur liquidative du jour du marché secondaire.

Rachats avant terme

Entre le 03/12/2010 et le 25/02/2019, conformément aux Conditions Générales/Proposition de Contrat d'assurance, les ordres de rachat sont exécutés à la première date de valorisation du contrat, à compter de la date de réception par l'assureur de la demande.

Détachement du coupon

Les détachements de coupon éventuels seront réinvestis sur le support monétaire du contrat.

Au terme

Au 25/02/2019 (ou à la date d'un remboursement anticipé) ou à la première date de valorisation du contrat à compter de cette date, l'épargne inscrite sur le support DOUBLE COUPON sera arbitrée sans frais sur le support monétaire d'attente du contrat.

Le support DOUBLE COUPON ne peut pas être retenu comme support d'investissement dans le cadre de versements programmés et n'est pas éligible aux options spécifiques de votre contrat.

L'Assureur dispose de la capacité de supprimer le droit offert à chaque souscripteur/adhérent de procéder à tout nouveau versement/arbitrage au titre du support DOUBLE COUPON.

3. Signature(s)

Je reconnais avoir été informé que l'épargne inscrite sur les unités de compte ne bénéficie d'aucune garantie en capital de la part de l'Assureur. L'engagement de l'Assureur ne porte que sur le nombre d'unités de compte et sur son calcul et non sur la valeur des unités de compte dont les fluctuations à la hausse ou à la baisse sont au bénéfice ou au risque de l'Adhérent.

Je soussigné,, reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information correspondant au descriptif complet des caractéristiques financières et des modalités de fonctionnement du support DOUBLE COUPON, des informations ci-dessus concernant l'unité de compte, les règles de valorisation, et en accepte les conditions.

Fait à le / / SIGNATURE(S)
(précédées de la mention "lu et approuvé")

LE SOUSCRIPTEUR/ADHERENT

LE CO-SOUSCRIPTEUR/CO-ADHERENT

Informatique & Libertés : La collecte des données personnelles de l'adhérent est effectuée dans le cadre d'un traitement relatif à la relation client et son exploitation commerciale, dont le responsable est la société LA MONDIALE PARTENAIRE. Les destinataires de ces données sont les sociétés du Groupe LA MONDIALE et éventuellement des sociétés tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données personnelles le concernant. Il peut exercer ces droits par courrier auprès de la Direction des Back Offices de LA MONDIALE PARTENAIRE, 104-110, Boulevard Haussmann, 75379 PARIS Cedex 08.

Contrat assuré par LA MONDIALE PARTENAIRE - Membre du Groupe AG2R LA MONDIALE Entreprise régie par le Code des Assurances
S.A. au capital de 73 410 150 euros - RCS Paris B 313 689 713
104-110, Boulevard Haussmann - 75379 PARIS Cedex 08

Exemplaire 1/3 - destiné à LA MONDIALE PARTENAIRE - Exemplaire 2/3 - destiné au conseiller - Exemplaire 3/3 - destiné au souscripteur/adhérent